


MASTER 2

MENTION

Droit des Affaires

PARCOURS

Juriste d'Entreprise

Parcours en alternance


La capacité d'accueil de la mention Droit des affaires tous parcours confondus est fixée à **245 places**.
(Présentiel, FOAD).

Diplôme national

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Gérard JAZOTTES, Professeur des universités
Olivier STAES, Maître de conférences

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

PRÉSENTATION

Ce master 2 a pour objectif de préparer les étudiants aux multiples domaines du droit de l'entreprise. Il dispense une formation permettant l'acquisition de compétences dans la gestion juridique de l'entreprise (Gestion des contrats, Gestion du personnel, Gestion des risques responsabilité et financier, Gestion fiscale, Gestion des conflits, Gestion de l'activité internationale)

L'aspect professionnalisé résulte d'un ensemble cohérent de mesures d'encadrement (effectifs restreints, cours, séminaires, projets, stages, mises en situation), complété par la possibilité d'une année à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus ou d'un stage à l'étranger dans le cadre du programme Léonardo.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international des affaires ;
- Maîtriser l'analyse et la qualification juridiques ;
- Maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises ;
- Maîtriser les modes de règlement des conflits commerciaux (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master sur le site des certifications professionnelles : <https://certificationprofessionnelle.fr/>

MÉTIERS VISÉS :

- Juriste d'entreprise en tant que généraliste : secrétariat général, affaires juridiques...
- Juriste d'entreprise dans un service spécialisé : fiscalité, droit des sociétés, contentieux, propriété intellectuelle ou également dans les cabinets d'avocats d'affaires.

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

PUBLIC VISÉ :

L'accès au **M2 juriste d'entreprise** est sélectif :

Ont vocation à être admis en **M2 Juriste d'entreprise**, les étudiants titulaires du **M1 Juriste d'entreprise**, ou d'un autre **M1 de Droit** ou d'un **diplôme jugé équivalent**, ou au titre de la mobilité internationale.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié d'une validation partielle des acquis de l'expérience, ou d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, ou d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Dans tous les cas, l'admission en Master 2 est effectuée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat ainsi que d'une lettre de motivation. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis.

Candidatures : dépôt des demandes d'admission sur la plateforme *eCandidatures* (les dates seront précisées ultérieurement).

LIENS UTILES

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :

- <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-ouverte-et-a-distance>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- <http://suio-ut-capitole.centredoc.fr>

INFORMATIONS SUR LES STAGES

(Législation, convention de stage...)

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION

PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/etudes-et-enquetes/>

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

SEMESTRE 3 - 396h CM

Compétences transversales :

UE 1 :

Formation documentaire – 9h CM
Technologies de l'internet – 18h CM

UE 2 :

Anglais juridique - 30h CM

Compétences disciplinaires :

UE 3 :

Technique contractuelle – 15h
Pactes extrastatutaires – 6h
Négociation – 6h
Bail commercial – 12h
Contrats de distribution – 12h
Marchés publics – 15h
Contrats bancaires – 18h

Bonification : voir arrêté d'examen

UE 4 :

Titres financiers – 18h
Opérations haut de bilan – 18h
Les risques "responsabilité" – 18h
Les risques financiers – 18h
La fiscalité des échanges – 21h
Séminaires thématiques – 9h

UE 5 :

Arbitrage – 15h CM
Suivi des procédures – 21h CM

UE 6 :

DIP contrats – 12h CM
DIP sociétés – 12h
Douanes – 15h
Droit du commerce international – 15h

UE 7 :

Sécurité sociale – 18h
Ressources humaines – 18h
Rédaction des contrats – 12h

Bonification : voir arrêté d'examen

SEMESTRE 4

Compétences transversales :

UE 8 : stage alterné ou contrat d'alternance

UE 9 : rapport de stage ou d'activité

Un **stage d'une durée minimale de quatre mois** est obligatoire. Pour l'étudiant bénéficiant d'un contrat de professionnalisation, la période en entreprise tient lieu de stage. Ce stage donne lieu à la **rédaction** et à la **soutenance** d'un **rapport de stage ou d'activité** dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission aux diplômes.

Bonification : voir arrêté d'examen

L'étudiant est en formation en alternance. L'enseignement se déroule sur 4 périodes d'alternance.

Pour les étudiants en formation initiale : les étudiants suivent le même calendrier que les étudiants en alternance.

Au cours de l'année universitaire, l'étudiant doit effectuer un stage d'une durée minimale de quatre mois en milieu professionnel et dont la finalité est la mise en application pratique des enseignements reçus à l'université. Le projet de stage doit obtenir l'accord du responsable pédagogique de la L3. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue (UE9) est prise en compte pour l'admission au diplôme. Par dérogation exceptionnelle, souverainement appréciée par le responsable pédagogique de la formation, l'étudiant se trouvant dans l'impossibilité d'effectuer un stage pourra être autorisé à rédiger un mémoire dont le sujet sera déterminé par le responsable de la formation.

Pour les alternants : l'année débute par 2 semaines en entreprise suivies de périodes de cours et de périodes en entreprise (cf. calendrier prévisionnel auprès de la gestionnaire du parcours juriste d'entreprise ou du FCV2A).

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Bureau AR 127 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd03@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 11

FORMATION CONTINUE/ALTERNANCE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q, 1^{er} étage
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9

Contact alternance :

Véronique Lemozy-Mazelin
Tél. : 05 61 12 86 49

Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Sylvie Cardoso

Tél. : 05 61 12 88 94
Courriel : sylvie.cardoso@ut-capitole.fr

Contact formation continue :

Courriel : m2fvcv2a@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 88 36

FOAD: FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE

Maison des étudiants

Bureau AF 260

Courriel : juriste.foad@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 86 92

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Anciennes Facultés
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35